

Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

- Devoteam - Lancement d'une OPA
- Global EcoPower - Acquisition d'actifs dédiés à la production de spiruline
- Energisme est la pépite de la semaine de **Stéphanie Brunelle, Gérante de portefeuilles chez Financière d'Uzès**

L'actualité de la semaine - OPA sur Devoteam

Les deux fondateurs de l'ESN Devoteam lancent une OPA sur leur groupe avec le soutien financier de KKR. Proposée au prix de 98 €, cette offre publique matérialise une prime de près de 25% par rapport au cours spot.

L'entité commune financera l'OPA via un emprunt de 380 M€. Après apport des titres des fondateurs, KKR devrait détenir 55% de cette nouvelle entité et les frères Bentzmann environ 45% et la majorité des droits de vote via un mécanisme d'actions préférentielles.

L'offre publique d'achat devrait être déposée auprès de l'AMF d'ici la fin de T3 2020 et ouverte au cours du T4.

Le groupe a profité de cette communication pour communiquer ses objectifs de l'année en cours avec un CA de 759 M€ (vs 761,9 M€ en 2019) et une marge d'EBIT de l'ordre de 9% (vs 10,0%)

La publication de la semaine - Global EcoPower

Le spécialiste des énergies renouvelables annonce l'acquisition des actifs de la société TAM afin d'accélérer son déploiement dans la production de spiruline et de phycocyanine. Pour rappel, le groupe développe actuellement plusieurs complexes en France combinant production d'énergie verte et culture de spiruline.

Experts depuis de nombreuses années dans la construction de centrales ENR, cette acquisition comprend les outils de production, le fonds de commerce (avec les clients et la liste de prospects) ainsi que la certification ISO22000 pour la production écologique de microalgues. De plus, le Groupe acquiert dans le même temps la marque CYANE, reconnue pour la qualité de sa production de spiruline française haut de gamme.

Cette acquisition constitue une véritable opportunité pour le Groupe qui internalise ainsi un véritable savoir-faire en matière de production de spiruline et de phycocyanine ainsi qu'en matière de commercialisation avec une marque déjà implantée sur le territoire

[Retrouvez notre flash sur cette publication ici](#)

La pépite de la semaine



Stéphanie Brunelle, Gérante de portefeuilles chez Financière d'Uzès

Enfin une IPO ! Voilà plus de 4 mois que tout était figé et qu'aucune société n'avait osé pousser la porte d'Euronext.

Energisme opère sur le secteur porteur des données de consommation d'énergie. La période de confinement récente n'en a qu'accentué le besoin, le focus sur les économies d'énergies devenant fort et les opérations de relève des compteurs ou de contrôle des installations étant devenues impossibles.

Grâce à leur plateforme SAAS propriétaire et collaborative développée depuis 2015 et pour laquelle ils ont investi plus de 18M€, Thierry Chambon et Pierre Vidal ont une maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur. Ils permettent aux utilisateurs de collecter des données, de détecter des anomalies et des gisements d'économies, d'optimiser leurs installations et leurs contrats d'approvisionnement et d'en valoriser les actions en résultant.

Ils ont choisi de s'adresser en priorité aux prestataires de services à l'énergie (bureaux d'étude, intégrateurs, équipementiers...), aux fournisseurs et distributeurs d'énergie, aux industriels, et aux gestionnaires de patrimoine immobiliers. Leur plateforme permet de collecter tout type de données quelle que soit l'énergie utilisée, leur source, le réseau et l'usage. Par exemple, Colas a adopté leur solution pour monitorer 100 sites industriels, et optimiser la consommation d'énergie en fonction de la production réalisée, site par site.

La société a réalisé 1.5M€ de chiffre d'affaires en 2019 en croissance de 56% vs 2018. 114 clients font désormais confiance à Energisme qui a à fin mai embarqué un chiffre d'affaire récurrent mensuel de 240 000€ et lui permet de viser 4M€ de chiffre d'affaires en 2020 et un Ebitda positif dès 2021.

La société a commencé à commercialiser sa solution en marque blanche et a profité du confinement pour former plus de 300 commerciaux chez des partenaires stratégiques, tels que Capgemini, Accenture ou Econocom. Grâce à ces prescripteurs de premier plan, Energisme va diminuer ses coûts d'acquisition et étendre rapidement la couverture de son marché. C'est à ce déploiement commercial que seront employés pour l'essentiel les 8M€ qu'ils viennent chercher en bourse, plus de 80% de ce montant étant déjà sécurisé par les engagements. La valorisation de 20 millions d'euros pré augmentation de capital nous paraît raisonnable étant donné la qualité de l'outil et le potentiel de la société.

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recombinaison de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'être quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unindependent associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Want to change how you receive these emails? You can update your preferences or unsubscribe from this list.

